



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 22 juin 2018

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléantes : Madame Janine GILLETTA, Madame Josiane PIRET, Madame Vanessa SIEGEL

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur David LISNARD à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

**RAPPORT N° 18-6 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS IMMOBILIÈRES
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-
MARITIMES - ANNÉE 2017 - BUDGET ANNEXE RELATIF AUX CANTINES**

En application des articles L. 3241-1 et L. 3213-2 du code général des collectivités territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes durant l'année 2017 doit être présentée à l'assemblée délibérante et annexée au compte administratif de l'exercice.

Budget annexe relatif aux cantines :

ACQUISITIONS					
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité du cédant	Conditions	Montant
NEANT					

CESSIONS					
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité de l'acheteur	Conditions	Montant
NEANT					

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, au titre de l'année 2017, concernant le budget annexe des cantines.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY